

Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine

À la séance spéciale tenue le 14 décembre 2015 à 19 h 00 au Centre Communautaire, sont présents la mairesse Mme Sonia Cloutier et les conseillers suivants: Mme Francyne Michaud Delongchamp, Mme Angèle Rivest, M. Alain Côté, Mme Karo-Lyne Lachance et M. Adrien Blouin. Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la Mairesse. M. Renald Guay est absent.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2015-386

Étude et adoption des prévisions budgétaire pour l'année 2016.

Attendu les dispositions contenues aux articles 954 du Code Municipal;

Attendu que le conseil de la Municipalité de Val-Racine prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit:

**Revenus**

Taxes	323 525 \$
Services rendus et autres revenus de sources locales	58 763 \$
Transferts	364 648 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>746 936 \$</b>

**Dépenses**

Administration générale	143 863 \$
Sécurité publique	47 835 \$
Transport	179 418 \$
Hygiène du milieu	39 453 \$
Aménagement, urbanisme et développement	14 970 \$
Loisirs et culture	25 453 \$
Frais de financement	38 141 \$
<u>Autres activités financières</u>	
Remboursement du capital	174 400 \$
Activités d'investissement	83 403 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>746 936 \$</b>

Il est proposé par **M. Adrien Blouin**

Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**

Et résolu unanimement,

Que le budget de l'année financière 2016 soit accepté tel que présenté ci-haut.

Adoptée

2015-387

**Francyne Michaud Delongchamp** propose la fermeture de l'assemblée à 19 h 40.

---

Sonia Cloutier  
Mairesse

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans la résolution no 2015-386.